

Rejoignez l'Assemblée citoyenne

69 CITOYENS
ET CITOYENNES
TIRÉS AU SORT



DONNEZ VOTRE AVIS ET FAITES DES PROPOSITIONS SUR L'ACTION DE L'AGGLO

Inscrivez-vous **jusqu'au dimanche 25 septembre**
pour participer au tirage au sort



     | cergypontoise.fr



L'Assemblée citoyenne, qu'est ce que c'est ?

La participation citoyenne permet de donner la parole aux citoyennes & citoyens de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour qu'ils puissent partager leur vision des actions à mener sur le territoire et engager un dialogue avec les élus communautaires. Cette assemblée sera composée de 69 membres majeurs et habitant l'une des 13 communes de l'agglomération. Ses membres s'engagent pour un mandat de 2 ans à raison de 5 à 6 réunions par an.

Cette initiative doit permettre aux habitants sélectionnés d'imaginer et de produire collectivement des avis et des propositions concrètes pour rendre ce territoire encore plus riche et plus dynamique. Les avis et propositions seront remis au Président de la Communauté d'agglomération qui en assurera la communication auprès du Conseil d'agglomération. Il tiendra informés les membres de l'Assemblée citoyenne des suites réservées à leurs avis et propositions.

Les conditions pour faire acte de candidature

- Résider dans l'une des 13 communes de l'agglomération de Cergy-Pontoise
- Avoir plus de 18 ans
- Ne pas avoir de mandat politique
- Ne pas être président.e et/ou membre du bureau d'une association

Mi-octobre 2022, les candidatures recevables feront l'objet d'un tirage au sort ; quelques jours après un message sera adressé à l'ensemble des volontaires pour les informer des résultats.

Pour plus d'informations sur l'Assemblée citoyenne :
cergypontoise.fr/participation-citoyenne

BULLETIN DE CANDIDATURE

Afin que l'Assemblée citoyenne reflète la pluralité du territoire et la diversité de la population de l'agglomération de Cergy-Pontoise, merci de remplir les informations suivantes :

Civilité : Mme M.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse : n° rue

Code postal : Commune

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Vous êtes

- Actif (salarié, demandeur d'emploi, indépendant...)
- Non actif (retraité, femme ou homme au foyer, personne en incapacité de travailler...)
- Étudiant

Informations relatives au traitement et à la protection de vos données

- En cochant cette case vous acceptez que vos informations personnelles soient utilisées par la Communauté d'agglomération pour vous contacter à la suite du tirage au sort qui aura lieu en octobre 2022
- En cochant cette case vous acceptez que la Communauté d'agglomération conserve vos données personnelles pour vous tenir au courant des travaux de l'Assemblée et vous recontacter lors du renouvellement de celle-ci.

L'Agglomération de Cergy-Pontoise s'engage à utiliser ces données uniquement dans le cadre de la constitution de l'Assemblée citoyenne.

Et conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) UE/2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de ces données. Vous pouvez à tout moment révoquer votre consentement à la collecte, au traitement et à l'utilisation future de vos données personnelles. Pour exercer ces droits, contactez notre délégué à la protection des données par mail : dpo@cergypontoise.fr



**Inscrivez-vous
jusqu'au dimanche 25 septembre
pour participer au tirage au sort
qui aura lieu en octobre 2022**



En ligne : cergypontoise.fr/participation-citoyenne



En renvoyant le bulletin d'inscription complété
à l'adresse suivante :

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE CERGY-PONTOISE**

Direction de projet Participation citoyenne

Hôtel d'agglomération

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

